



L'accès aux soins : une nécessité pour tous !



A lors que les candidats à la présidence de la République Française présentent leurs propositions pour le domaine de la santé, la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF) tient à rappeler la nécessité impérieuse de maintenir un accès libre aux soins, pour toutes et tous, quels que soient leurs statuts et leurs ressources. La pandémie de COVID-19 a rappelé à quel point les microbes profitent des faiblesses de nos systèmes de santé pour diffuser au sein des populations humaines. Tout ce qui limite ou retarde l'accès aux soins facilite la circulation des maladies contagieuses, dont le contrôle est toujours plus difficile lorsque la réaction est tardive.

Garantir l'accès aux soins pour tous est à la fois un acte d'humanité fort, et un investissement rentable pour la santé publique.



Pourquoi ?

- La santé est un **droit fondamental de tout être humain** (OMS, 1948) ;
- Tout ce qui entrave l'accès aux soins, même pour une catégorie limitée de la population, se traduit par un **risque d'émergence de maladies infectieuses** dans la population générale ;
- L'échec du contrôle précoce des épidémies se traduit par un **coût humain et matériel disproportionné** pour les sociétés concernées.

